

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CHAZEL

Séance régulière des membres du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle communautaire, mardi le 3 novembre 2020 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Armande Bouchard, Yves Frappier, Marcel Bouchard François Laprise et René Frappier formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Favreau.

Madame Priscillia Lefebvre, directrice générale, secrétaire-trésorière était aussi présente.

RÉSOLUTIONS

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-11-129

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es);
QUE : l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 OCTOBRE 2020

2020-11-130

Il est proposé par le conseiller François Laprise,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTION DES COMPTES

2020-11-131

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par le conseiller René Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que les comptes soient adoptés tels que présentés, soit un montant de quarante-trois mille six cent cinquante-trois dollar et soixante-seize sous (43 653.76 \$) pour les fournisseurs et un montant de trois mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et soixante-douze sous (3 899.72 \$) pour les salaires, pour un total de quarante-sept mille cinq cent cinquante-trois dollars et quarante-huit sous (47 553.48 \$).

Priscillia Lefebvre
Secrétaire-trésorière

ADHÉSION FQM 2021

2020-11-132

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyée par le conseiller Marcel Bouchard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) soit renouvelée pour l'année 2021, pour un montant de mille cent quarante-deux dollars et soixante-douze sous (1 142.72 \$).
Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

TRANSPORT ADAPTÉ 2021

2020-11-133

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard,
Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel renouvelle son adhésion au transport adapté pour l'année 2021 au coût de deux mille six cents soixante-onze dollars (2 671 \$). Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN
DORYS DUBOIS ET MARIO PAPINEAU

2020-11-134

ATTENDU QUE monsieur Mario Papineau et madame Dorys Dubois ont fait une demande d'achat pour un terrain d'une superficie totale de quinze

mille neuf cent quatre-vingt-quatre dollars et quatre-vingt-dix-huit (15 984.98) pi², soit une partie du lot 4 466 875, sur la nouvelle rue des mini maisons;

ATTENDU QUE ce terrain est disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Laprise, Appuyé par la conseillère Armande Bouchard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la Municipalité de Chazel vende le terrain tel que mentionné dans la demande, au prix de trente sous (0,30\$) du pi², pour un total de quatre mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars et quarante -neuf sous (4 795.49 \$) plus les taxes applicables. La taxation sur le réseau d'aqueduc et d'égout leur seront chargées pour cette partie de terrain.

Le maire de Chazel, ainsi que la directrice générale, sont autorisés à signer le contrat de vente.

**OCTROI DE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT
DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX 2020-2021**

2020-11-135

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier.

Appuyé par le conseiller René Frappier,

Et résolu à l'unanimité conseillers (ères) présents (tes) que la municipalité de Chazel octroie le contrat de déneigement des bâtiments municipaux pour la saison 2020-2021 à M. Gérard Labranche au taux horaire de quatre-vingt-dix dollars (90 \$).

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense

**OCTROI DE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT
AUTHIER-NORD**

2020-11-136

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier.

Appuyé par le conseiller François Laprise,

Et résolu à l'unanimité conseillers (ères) présents (tes) que la municipalité de Chazel octroie le contrat de déneigement de l'intersection du 1^{er} et 10^e Rang Est, jusqu'à la limite du 8^e et 9^e Rang Ouest d'Authier-Nord, pour la saison 2020-2021 à la Municipalité d'Authier-Nord et au montant de deux mille quatre cent dollars (2 400 \$) par kilomètre. Monsieur Daniel Favreau, maire, est autorisé à signer l'entente de service.

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense

**LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE
ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE – COVID -19**

2020-11-137

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,

Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que suite à la situation avec la COVID-19, la municipalité de Chazel a décidé de ne pas louer la salle communautaire pour les rencontres familiales et ce jusqu'à ce que l'état d'urgence sanitaire soit levée. La location aura lieu pour des rencontres publiques et supervisées seulement.

ACHAT DE TÉLÉPHONE DE BUREAU

2020-11-138

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,

Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) que le conseil municipal autorise Priscillia Lefebvre, directrice générale, à faire l'achat d'un téléphone sans fil avec deux combinés. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

ACHAT D'UN CHAUFFE-EAU POUR LE BUREAU

2020-11-139

Il est proposé par le conseiller René Frappier,

Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) que la municipalité de Chazel fasse l'achat d'un chauffe-eau de 40 gallons, suite au bris de celui au bureau municipal. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

DON À LA FABRIQUE DE ST-JANVIER

2020-11-140

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,

Appuyé par le conseiller René Frappier,

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel accorde un montant de sept cent cinquante dollars (750 \$) à la Fabrique de St-Janvier à titre de don. Ce montant est bonifié suite à la situation actuelle avec la COVID-19. La conseillère Armande Bouchard a déclaré son intérêt dans le dossier à titre de présidente de la Fabrique et s'est abstenue de voter. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2021 **2020-11-141**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller François Laprise,
Appuyé par le conseiller Marcel Bouchard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es),

QUE : le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le mardi et qui débuteront à 19h30 :

- | | | | |
|---------------|-------------|---------------|--------------|
| • 12 janvier | • 2 février | • 2 mars | • 6 avril |
| • 4 mai | • 8 juin | • 6 juillet | • 10 août |
| • 7 septembre | • 5 octobre | • 16 novembre | • 7 décembre |

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL **2020-11-142**
POUR LES FÊTES

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le bureau municipal sera fermé au public pour la période des fêtes du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement.

DÉPLACEMENT DE LA PRISE D'EAU DES POMPIERS **2020-11-143**

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par le conseiller François Laprise,
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel entreprend les démarches pour que la prise d'eau des pompiers soit déplacée sur le côté sud de la Rivière La Sarre.

LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE **2020-11-144**

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la séance soit levée à 21h30.

Daniel Favreau,
Maire

Priscillia Lefebvre
Secrétaire trésorière

La prochaine séance régulière aura lieu mardi, le 1^{er} décembre 2020.